



GROUPE LA POSTE

COMITE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU 12 JUILLET 2007 – n° 10

Etaient présents :

*Mmes Calvez Maryvonne, Directrice de la Poste des Hautes-Pyrénées,
Pillot Christelle, Directrice des projets
Mrs Pastouret Michel, Conseiller Général du canton de Montaner
Bourbon Christian, Président de la Communauté de Communes de Lascazères
Homel Jacky, Délégué aux relations territoriales de la Poste Grand Public
Chantré Michel, Conseiller Général du canton de Lembeye
Teulère-Maynat Laurent, délégué Communauté de Communes de Garlin
Faurel Denis, Directeur des Ventes Pau Béarn
Solles-Vidou Claude, Directeur des projets
Baccialone Olivier, Directeur Semadour*

Le prochain Comité de Pilotage aura lieu le 16 octobre 2007 à 10 h

I – AGENCES POSTALES COMMUNALES (APC)

L'inauguration de l'APC de Lascazères, dans les locaux de la mairie, s'est déroulée en date du 29 juin en présence du Ministre et Jean Glavany et de M. Bourbon élu local pour le Val d'Adour et en présence de Mme Maryvonne Calvez Directrice de La Poste, du Délégué aux relations territoriales de La Poste Grand Public M. Jacky Homel et du Responsable des Médiations au Siège M. Llanès pour La Poste Grand Public

Un certain nombre de services complémentaires vont être développés dans les APC en général. Il est prévu sur le second semestre 2007 le déploiement d'une nouvelle version du logiciel informatique POSTACOM qui permettra de commander au bureau centre des produits plus spécifiques (ex. différentes tailles de Chronopost, carteries...). La vente de billets de train et d'avion est d'ores et déjà possible grâce aux cyberkiosques implantés dans les APC dans le cadre de la convention.

Un terminal de paiement électronique (TPE) est installé à Lascazères permettant des paiements par carte bancaire et à terme des retraits d'argent pour les clients de La Poste.

La Direction Grand Public, en relation avec les communes qui ont souhaité une APC, organisera des échanges entre les gérants des APC et les comptables des bureaux centre, puis de l'information-formation sur les produits courrier et SF (organisation de journées de formation au 2^{ème} semestre).

D'une façon générale, il est constaté une baisse du trafic dans un premier temps puis un retour au niveau initial voire un développement dans certaines communes. Il est nécessaire après la gestion du changement, de rétablir la relation de confiance.

Il est demandé à la Direction de la Poste de faire un bilan du chiffre d'affaires et du trafic dans les Agences Postales du Pays du Val d'Adour pour mesurer l'augmentation depuis la signature de la Convention Cadre Territoriale. La fiabilisation des données trafic en provenance des APC est en cours.

II – SIGNALISATION

Il est demandé à la Poste de mettre des panneaux d'information sur l'existence des APC et des API.

A ce jour, aucune solution n'a été apportée pour le financement de la dénomination des rues. Un état des lieux du manque de panneaux et de numérotation a été effectué par la Poste.

La Poste demande que d'autres sociétés de services (eau, électricité, téléphone...) puissent contribuer également au cofinancement d'une mise en place d'une dénomination des rues.

III – IMMOBILIER / TRAVAUX

Un point précis sur les investissements immobiliers est présenté ce jour .

Entre 2006 et 2007, le montant des travaux de modernisation consacré sur le Val d'Adour, s'élève à plus de 955 000 euros pour le courrier et le grand public.

Dans le Gers :

Plaisance du Gers GP (50 keuros)

Dans les Hautes-Pyrénées :

Vic en Bigorre GP (360 keuros) Juillet 2006

Rabastens GP (50 keuros) terminé en Juin

Maubourguet GP (245 keuros) Septembre-Novembre 2007

Vic en Bigorre RPDC (250 keuros) Juillet 2006

L'inauguration du prochain bureau de poste d'Aignan aura lieu courant octobre. Il permettra l'amélioration des services proposés par la mise en place d'un photocopieur, d'un fax, d'une boutique et d'Internet Wi-Fi.

IV – PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Grâce à la Convention Cadre Territoriale, le bureau de poste de Maubourguet sera l'unique site Pilote pour la Région Midi-Pyrénées. Des améliorations en terme d'environnement seront appliquées : le recyclage papier, les produits de nettoyage, etc.... Les aspects sociaux seront travaillés avec le personnel et l'aspect sociétal sera revu, notamment pour les personnes handicapées. Un comité de pilotage sera mis en place par la Poste pour travailler en partenariat avec le Territoire.

V – HORAIRES D'OUVERTURE

Une étude a été effectuée par le bureau de poste de Vic en Bigorre pour modifier les horaires d'ouverture afin d'offrir un plus grand service à la population. Cette étude a été effectuée par sondage sur le marché, le samedi matin, auprès de la mairie et en interrogeant les utilisateurs du bureau de poste. Des aménagements d'ouverture, notamment le midi, ont été étudiés selon les besoins des clients. Les nouveaux horaires seront étendus du Lundi au Samedi jusqu'à 12h20.

A Maubourguet, une étude sur les nouveaux besoins, en terme d'horaires, sera effectuée par sondage, début Septembre, auprès des clients et en questionnant également les personnes présentes sur le marché du Mardi matin.

A Aignan, une même démarche sera effectuée et sera exposée lors de l'inauguration.

VI – SOCIAL

La Direction de la Poste, Grand Public, nous informe du climat social difficile actuel. Un certain nombre de grèves ont eu lieu et sont expliquées par la Direction de la Poste, par le fait de la modification de l'organisation interne et par la préparation des élections professionnelles qui auront lieu le 23 octobre.

Les élus réclament instamment qu'une information systématique par courrier, par fax ou par téléphone, soit donnée aux maires, préalablement lorsque la Poste a connaissance d'un incident possible (tournée blanche, maladie, non remplacement d'un facteur ou d'un personnel dans le bureau de poste), ou à posteriori, pour donner une explication afin que le maire puisse en informer la population.

VII – COLIS PAYS

Un colis Produits du Terroir est en cours de réflexion entre un ensemble de producteurs locaux et la Direction Départementale de la Poste des Hautes-Pyrénées.

Ce colis devrait voir le jour fin d'année 2007. Il sera mis en vente dans l'ensemble des bureaux de Poste du Pays du Val d'Adour et si possible, dans les grandes villes régionales.

VIII – CDPTT

Une information est donnée concernant la CDPTT. Elle se compose désormais de :

8 membres dont :

4 conseillers municipaux désignés pour 3 ans par l'Association des maires la plus représentative du département assurant la représentation des communes de moins de 2000 habitants, de plus de 2000 habitants, des groupements de communes et des zones urbaines sensibles (contre 3 membres précédemment).

2 conseillers généraux et 2 conseillers régionaux désignés pour 3 ans par leurs pairs au sein de chaque collectivité (idem que précédemment).

Il est demandé à la Direction de la Poste de faire une évaluation depuis la signature de la Convention Cadre, notamment des points positifs, pour la prochaine réunion du Groupe Poste.